

Waste on a diet

Les déchets au régime

Le projet européen du SYBERT | Lettre d'information n°6 | Août 2015



Waste on a diet
Les déchets au régime

*A Life+ project (2011),
supported by the
European Union*

*LIFE+ Environment
Policy and Governance
project application*

LIFE 2011 ENV/FR/751

*LIST OF BENEFICIARIES
Syndicat de Besançon
et sa région pour le
traitement des déchets*

*Communauté
d'Agglomération du
Grand Besançon*

*INFORMATION
contact@sybert.fr*

WASTE ON A DIET ou LES DÉCHETS AU RÉGIME **Un an supplémentaire pour atteindre nos objectifs !**

Afin de réduire nos déchets, d'augmenter leur valorisation, d'éviter le renouvellement de l'un des deux fours d'incinération et de maîtriser les coûts pour les usagers, le SYBERT s'est lancé dans ce projet « WASTE ON A DIET ».

Trois objectifs sont à atteindre à l'horizon 2016 :

- 1/ réduire de 25 % le poids des ordures ménagères résiduelles, pour passer de 217 kg/an/hab en 2009 à 150 kg ;
- 2/ augmenter la valorisation matière (recyclage et compostage), pour passer à 55 % de recyclage, soit une hausse de 17 points en 5 ans (38 % en 2009) ;
- 3/ maîtriser les coûts, c'est-à-dire limiter la hausse de la redevance facturée à l'utilisateur et rester sous la barre des 90 € par habitant.

Le SYBERT s'appuie sur plusieurs actions autour de deux grands axes :

- 1/ diminuer les déchets et traiter localement la matière organique
- 2/ augmenter la valorisation matière et organique en déchetterie

La présente lettre vous propose un aperçu de l'avancement de chaque action du projet jusqu'au 30 juin 2015.

Concernant nos objectifs à atteindre à l'horizon de mi-2016, le compostage collectif s'est bien développé : on compte désormais 263 sites ; les actions de prévention destinées aux personnes vivant en habitat social collectif ont déjà touché plus de 25 000 habitants en trois ans, l'opération des badges en déchetterie est également un succès : 62 960 ménages en sont équipés ; les travaux de l'installation de tri-massification sont désormais terminés pour une réception en juillet 2015.

Préalablement à cette lecture, nous vous invitons à prendre connaissance des informations relatives au projet sur le site internet du SYBERT (www.sybert.fr) : le dossier complet, la synthèse du projet, appelée lettre d'information n°0, la lettre d'information n°1 (janvier 2013), n°2 (juillet 2013), n°3 (mai 2014), n°4 (septembre 2014) et n°5 (avril 2015).

Informations : contact@sybert.fr



Syndicat mixte de Besançon
et de sa Région pour le
traitement des déchets



Agence de l'Environnement
et de la Plaine de l'Alsace
DIRECTION REGIONALE
FRANCHE-COMTE



Le Département



**MOINS DE DÉCHETS
NOUS, ON AGIT !**

Accompagnement à la gestion des déchets en habitat collectif

Action portée par la Direction de la gestion des déchets (DGD) du Grand Besançon (CAGB)

Logeurs	Nombre de sites	Dont nouveaux sites	Nombre de logements	Dont nouveaux logements	Nombre d'habitants	Dont nouveaux habitants
GBH	17	16	759	739	1 586	1 544
HABITAT 25	12	8	471	304	1 072	703
SAIEM B	11	3	438	110	881	187
NEOLIA	19	11	790	383	1 697	966
TOTAL	59	38	2 458	1 536	5 236	3 400

Cette action vise à accompagner les personnes résidant en habitat collectif social dense pour qu'elles comprennent la facture incitative des déchets et utilisent les outils disponibles pour maîtriser leurs déchets et donc leur facture.

L'action d'accompagnement à la gestion des déchets en habitat collectif social est rythmée initialement par des périodes de 6 mois durant lesquelles les sites choisis bénéficient d'un diagnostic, de propositions et d'actions visant à améliorer la gestion des déchets et notamment à faire connaître et adopter les gestes attendus suite à la mise en place de la redevance incitative.

Depuis l'année 2014, l'accompagnement de certains sites est prolongé 6 mois supplémentaires pour confirmer les bonnes pratiques acquises. Durant la période 7 (janvier à juin 2015), en plus de la prise en charge de 38 nouveaux sites, cet accompagnement s'est renouvelé sur 21 sites suivis auparavant.

1 049 personnes ont été sensibilisées lors de 8 animations et de 24 opérations en porte-à-porte.

Le bilan de ce premier semestre 2015 sur les 59 sites est le suivant (base année 2014).

Pour tous les sites accompagnés :
- 8 246 outils distribués dont 1 503 « mémos tri », 1 491 autocollants « Stop pub », 841 formulaires de demande de badge en déchetterie, des guides « RI », des boîtes pour la collecte des piles... ;

- quantité de déchets résiduels par habitant : baisse de 2,5 % ;
- quantité de déchets ménagers recyclables par habitant : hausse de 9,52 % (à corrélérer avec la qualité de tri) ;
- volume de bac à déchets résiduels : réajustement des volumes de bacs en place (-11,29 %) ;
- coût RI par habitant : légère baisse, toujours à un niveau élevé (de 100 € à 97 €/an/hab) reflétant un niveau de production de déchets résiduels au-dessus de la moyenne du territoire.



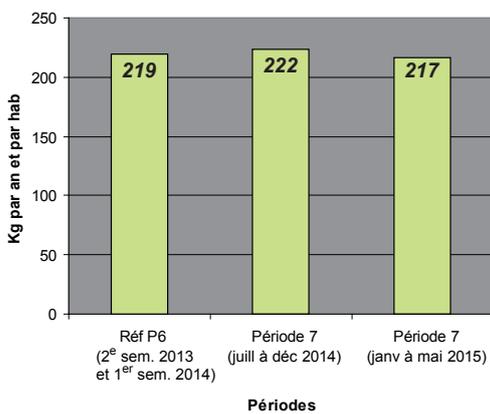
Accueil des nouveaux locataires



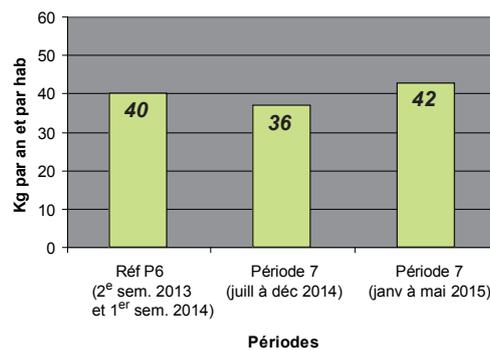
Animation lors d'une fête de quartier

En ce qui concerne les 21 sites dont le suivi a été prolongé 6 mois supplémentaires, les résultats enregistrés sont les suivants :

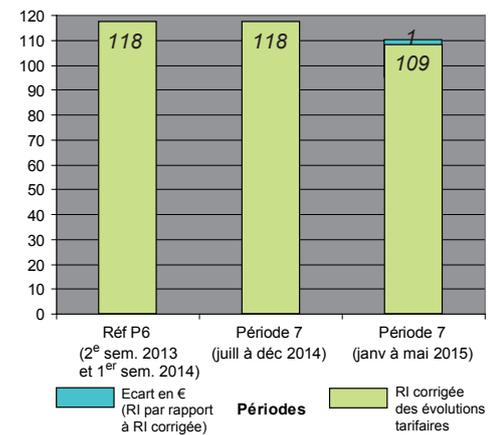
Evolution poids des déchets résiduels
Sites poursuivis



Evolution poids des déchets recyclables
Sites poursuivis



Evolution de la RI par an et par hab
Sites poursuivis



Sites poursuivis	Réf. P6 (base : 2 ^e sem 2013 et 1 ^{er} sem 2014)	Période 6 (juill à déc 2014)	Période 7 (janv à juin 2015)
Nb de litres pour bacs à déchets résiduels (/hab et /semaine)	80 l	72 l	68 l
Taux d'équipement en stop pub	15 %	18 %	25 %
% habitants ayant accès au compostage	3 %	3 %	8 %

Ce bilan confirme l'importance de la durée consacrée à chaque collectif : 6 mois pour installer les bonnes pratiques, puis 6 mois supplémentaires pour les confirmer et en recueillir les résultats.

L'expérimentation des bacs jaunes « à opercules » a été mise en place sur 12 sites suivis avec à la clé : une baisse des refus de tri (- 65 %) mais des points négatifs tels

que des dépôts sauvages, une accessibilité amoindrie... Cet outil est développé dans un but de reconquête auprès des sites triant peu ou mal. Après, des bacs « normaux » sont remis en place.

Depuis 2012, près de la moitié du parc géré par les bailleurs sociaux a été accompagné sur le territoire du Grand Besançon soit environ 18 000 habitants.



Stand d'animation fête des voisins

Sensibilisation à la prévention en habitat collectif

Action portée par le SYBERT

Cette action, portée par le SYBERT a pour objectif de sensibiliser les personnes résidant en habitat collectif social dense à la réduction des déchets, tant en matière de toxicité que de quantité.

Cette action aborde toujours cinq thèmes relatifs à la réduction des déchets :

- le compostage ;
- l'éco-consommation ;
- le gaspillage alimentaire ;
- les toxiques et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ;
- le réemploi.

Les interventions sont assurées par le SYBERT et des associations locales : la CLCV (Consommation, logement, cadre de vie), Trivial Compost', le CPIE et TRI.

Durant le 1^{er} semestre 2015, 906 personnes ont été sensibilisées dont 597 enfants au cours de 20 animations.

Comme en 2011 et en 2013, un sondage a été effectué auprès d'un échantillon de 1 000 personnes afin d'apprécier l'évolution du comportement des personnes vivant sur le territoire du SYBERT. Des progrès sont à noter : par exemple le motif « habiter en immeuble » pour ne pas avoir recours au compostage a reculé de 8 points et la notoriété du SYBERT a augmenté de 14 points. Cependant des difficultés subsistent notamment sur la confusion entre prévention et tri.

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire dans les collèges, le SYBERT en partenariat avec le Conseil départemental du Doubs et le CPIE a mené des actions de sensibilisation dans trois collèges : Clairs-

Soleils et Albert Camus à Besançon, et le collège Claude Girard de Châtillon-le-Duc. Ce projet a vu le jour dans le cadre du Plan Régional de l'Alimentation 2014. Le SYBERT a été chargé d'établir un état des lieux des collèges, c'est-à-dire d'étudier via des pesées la quantité de déchets jetée chaque jour à la cantine.

Le diagnostic a été réalisé au 1^{er} trimestre 2015, en voici les résultats principaux :

Collèges	Albert Camus	Clairs Soleils	Claude Girard
Nombre de repas par jour	400	440	725
Proportion gaspillée	19 %	22 %	13 %
Gaspillage par plateau	118 g	124 g	80 g
Biodéchets par an	9 t	10,9 t	10,3 t
Coût estimé par an	15 000 €	21 000 €	22 000 €
Coût par repas	0,20 €	0,24 €	0,17 €

On constate que le collège Clairs-Soleils a un taux de gaspillage plus élevé. Néanmoins ces résultats sont réalisés sur la base de deux semaines de pesées extrapolée sur un an. De plus, la composition des menus a un impact sur les quantités gaspillées, notamment à Clairs-Soleils où les légumes sont proposés majoritairement.

Ensuite, des rencontres ont été organisées dans les collèges pour trouver, ensemble, des solutions pour diminuer le gaspillage. Plusieurs ont été retenues par les collèges, notamment l'utilisation d'un « gachimètre » pour sensibiliser les convives au gaspillage du pain, la réduction des portions de certains plats, la mise en place d'une table de « troc » pour que les fruits ou produits operculés puissent être consommés au lieu d'être jetés à la poubelle et des actions de sensibilisation et de communication (visite des cantines,

expositions et affiches réalisées par les élèves, etc. . .). Les solutions envisagées par et pour le collège Clairs-Soleils, sont les suivantes :

- cours de cuisine aux élèves par l'équipe du restaurant scolaire, création d'un groupe spécialisé sur le gaspillage alimentaire, exposition photo sur le travail des cuisiniers ;
- circulation de l'exposition réalisée par les classes de 6^{ème} dans le quartier, visite

des cuisines aux CM2, enquête auprès des parents sur les habitudes alimentaires ;

- revisite des recettes à base de légumes, diminution des portions de crudités, livre d'idées, table de troc.

Les perspectives de l'action B2 sont les suivantes : la création de l'espace d'animation et de sensibilisation à la réduction des déchets qui sera utilisé comme support pour les animateurs dont la livraison est prévue en octobre 2015 et l'opération « Gourmet Bag » afin de limiter le gaspillage alimentaire en restauration commerciale et ainsi pouvoir emporter les restes de son repas. Elle sera lancée en octobre 2015 auprès des restaurateurs puis à destination des habitants en novembre avec une campagne de communication.

Développement du compostage local des biodéchets en habitat collectif

Action portée par le SYBERT



Site : rue des justices

Cette action vise à développer des installations de compostage de proximité dans les quartiers d'habitat collectif, sous différentes formes : le compostage en pied d'immeuble et le compostage de quartier (chalets de compostage et composteur accéléré).

Compostage en pied d'immeuble

Au 30 juin 2015, 251 sites de compostage collectif en pied d'immeuble étaient en service, soit 26 nouveaux sites en un semestre. Le rythme des nouvelles mises en service a baissé depuis un an environ. En effet, les ménages les plus convaincus ont persuadé leurs voisins de s'équiper et il

faut à présent mobiliser des publics moins sensibles à cette pratique. Au total, 8 901 foyers (soit environ 22 000 habitants) peuvent accéder à un composteur en pied d'immeuble, parmi lesquels 39 % participent. Depuis 2012, 740 tonnes de biodéchets ont été détournées de nos poubelles grâce au seul compostage en pied d'immeuble.

Grâce à une subvention versée par le SYBERT, l'association Trivial Compost anime le réseau d'échanges entre guides-composteurs depuis 2012. Ce réseau compte à ce jour 521 volontaires. Parmi eux, 245 ont été formés lors d'une journée ou ½ journée de formation dispensée gratuitement par le SYBERT.

Etat d'avancement du compostage en pied d'immeuble au 30 juin 2015

	Nombre de sites	Nombre de logement touchés	Nombre de foyers participants	
Sites en fonctionnement	251	8 901	3 492	39 %
<i>dont habitat social dense</i>	49	2 423	711	29 %

Développement du compostage local des biodéchets en habitat collectif (suite)

Action portée par le SYBERT

L'édition 2015 de l'opération de distribution de compost gratuit s'est déroulée le samedi 30 mai et a connu un franc succès avec une bonne couverture géographique. 19 sites ont ouvert leurs portes, avec à la clé 200 visiteurs et 4 600 litres de compost distribués.



Les enjeux portent sur la hausse de la participation et le nombre d'habitants volontaires pour l'accueil du public avec des plages horaires plus amples, en particulier le samedi matin.

Trois chalets sont en projet d'installation.

Compostage accéléré

Le composteur électromécanique a été installé au Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT) « Les Oiseaux » en décembre 2013. Ce site permet de valoriser les biodéchets des habitants proches ainsi que les biodéchets issus de la restauration collective du FJT. Après maturation, le

compost est mis à disposition du FJT pour ses espaces verts et les habitants. Si une trop grande quantité est produite, le compost est donné aux jardins familiaux. Un « apéro compost » va être organisé en novembre 2015 pour inciter une participation plus grande des habitants vivant à proximité.

Bilan global

Au total, près de 30 % des ménages vivant en habitat collectif ont accès à un de ces trois types de compostage de proximité.

Chalets de compostage

À ce jour, 11 chalets de compostage ont été installés, dont 10 en fonctionnement. 5 380 foyers y ont accès soit environ 10 450 personnes. Parmi eux, 24 % y participent, avec une augmentation de 2 % ce semestre. On compte désormais 3 chalets en centre-ville, 3 aux Chaprais, 2 à Planoise, 2 à Palente axés sur l'habitat collectif social dense.

	HABITANTS		PUBLIC DU FJT		TOTAL	
	Prévisions	Réalisé (2014)	Prévisions	Réalisé (2014)	Prévisions	Réalisé (2014)
Gisement de production	100 foyers	30 foyers	2 200 repas/sem	2 000 repas/sem		
Ration de production	8 kg/foyer/mois	7 kg/foyer/mois	180 kg/repas	130,5 kg/repas	env. 30 t/an	env. 15 t/an
Production hebdomadaire	800 kg/foyer/mois	200 kg/foyer/mois	1 600 kg/mois	1 060 kg/mois		

Optimisation du réseau de déchetteries

Action portée par le SYBERT

Depuis juillet 2013, toutes les déchetteries du SYBERT sont équipées du contrôle d'accès.

Au 30 juin 2015, le SYBERT a distribué 62 960 badges « ménages » et 1 873 badges « non-ménages ». 69 % des foyers sur le territoire du SYBERT sont équipés. Le bilan quantitatif des flux de déchets déposés en déchetterie en milieu d'année n'est pas représentatif, du fait d'une météo très clémente.

Au cours du 1^{er} semestre 2015, 5 000 flyers ont été distribués avec un message de prévention concernant la gestion domestique des déchets verts et les ateliers pratiques de compostage.

Une analyse des fréquentations devra permettre de réfléchir à une évolution du service : modification des horaires, du nombre d'agents en déchetteries, etc. En ce sens, un groupe de travail a été mis en place

sur l'évolution des horaires d'ouverture et des modalités de gardiennage grâce au traitement des données concernant ces fréquentations. Le nombre de badges délivrés est en croissance continue depuis la mise en place du système.

Concernant les nouvelles filières, 16 déchetteries sur 18 sont équipées de bennes « mobilier » et 80 % du flux du mobilier est captés dans les déchetteries du SYBERT.



Installation de tri-démontage des encombrants

Action portée par le SYBERT

Il s'agit de mettre en place une installation de tri-démontage des encombrants et de massification des flux. L'objectif est de trier les encombrants et de les démonter, si nécessaire, puis de massifier les flux afin d'augmenter la part dirigée vers la valorisation matière et énergétique. L'explication détaillée de cette installation se trouve dans les lettres précédentes. Cette action a connu un retard d'un an dans sa mise en œuvre suite aux modifications successives du projet et des lectures réglementaires. Les travaux ont été réalisés entre septembre 2014 et juin 2015.

L'installation a été mise en service début juillet 2015. Les encombrants qui étaient destinés auparavant au stockage sont triés et démontés pour alimenter les différentes filières de recyclage (jantes, plastique, bois...). L'installation de tri-massification dispose également d'un quai de transfert permettant de détourner des déchets en cas de panne au centre de tri ou à l'usine d'incinération et une partie accessible au public pour la distribution des composteurs individuels. Son inauguration aura lieu le samedi 10 octobre 2015.

Les résultats attendus sont :

- la réduction des quantités de déchets non dangereux stockés en passant de 13 045 tonnes en 2012 à 6 000 tonnes en 2016 ;
- l'augmentation du taux global de valorisation des déchets des déchetteries ;
- la création d'une dizaine d'emplois pour le fonctionnement de l'équipement ;
- la maîtrise ou la réduction des coûts de gestion des encombrants par rapport à la filière actuelle en stockage.



L'installation de tri-massification

ACTIONS D'... **La communication :** **site internet, relations presse,** **panneaux d'information...**



Il s'agit de mettre en place toutes les actions de communication portées dans le projet.

Le site internet

Le site internet du SYBERT (www.sybert.fr) comprend des pages dédiées au projet LIFE «Waste on a diet».

On y trouve les informations essentielles à la bonne compréhension du projet : le contexte, les objectifs à atteindre, les résultats attendus, les actions mises en place, les structures partenaires, la durée et le montant alloué au projet.

L'avancement est régulièrement mis à jour. Des documents sont disponibles en téléchargement : dossier complet, résumé du projet et lettres d'avancement.

Les panneaux

Le panneau général présentant le projet «Waste on a diet» a été installé fin 2012.

Des panneaux spécifiques ont été installés dans chacune des 18 déchetteries du SYBERT et sur chacun des chalets de compostage en service et sur le site du composteur accéléré.

Des panneaux ont été installés sur tous les sites de compostage de pied d'immeuble. Le logo LIFE figure sur chaque support et une explication sur le projet est apportée sur chaque panneau. Une réflexion est en cours pour concevoir plusieurs panneaux complémentaires sur l'ensemble du pôle valorisation des déchets (usine

d'incinération, centre de tri, ITM, plateforme mâchefers) et ainsi mettre en valeur les partenaires.

Les échanges avec d'autres projets et autres communications

Grâce à WASTE ON A DIET, le SYBERT bénéficie d'une visibilité qui dépasse nos frontières. La mise en réseau avec d'autres projets nous amène à participer à des colloques sur la gestion des déchets. Ces rencontres sont un moyen d'accroître la visibilité des actions innovantes menées par le SYBERT à l'échelle européenne et de bénéficier d'échanges d'expériences d'autres projets innovants.

ACTIONS D : *La communication : site internet, relations presse, panneaux d'information... (suite)*

En ce premier semestre 2015, le SYBERT a participé à plusieurs événements : rencontres à Lille en mars pour développer d'autres partenariats européens, intervention au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie pour témoigner en tant que porteur de projet lors de la réunion nationale des projets LIFE+ 2015, participation à Budapest en mai à l'assemblée générale d'ACR+ avec la mise en place de groupes de travail sur le traitement des déchets en Europe et rencontres avec d'autres structures européennes.

Dans le cadre de « Waste On A Diet », le mercredi 3 juin 2015, le SYBERT, en partenariat avec le réseau ACR+ et le bureau Bourgogne Franche-Comté Europe, a tenu une conférence autour de l'économie

circulaire et de la gestion des biodéchets au Parlement européen. Cet événement a bénéficié du soutien de Michèle RIVASI, députée européenne et de l'intervention de Mme PIETIKÄINEN (eurodéputée finlandaise). Environ 70 personnes ont assisté à cette conférence. Le SYBERT a partagé son expérience avec des eurodéputés et des représentants d'institutions européennes. D'autres régions ont fait part de leurs pratiques en matière de gestion des déchets : la Styrie (Autriche) et la Catalogne (Espagne). Catherine THIEBAUT, Présidente du SYBERT, a partagé le bilan des actions menées et l'avancement dans l'atteinte des objectifs en 2016 (voir page 1) grâce à la politique globale menée par le SYBERT. Cet événement coïncide avec l'actualité parlementaire européenne et l'examen du

paquet économie circulaire qui porte sur les objectifs à donner aux pays de l'Union Européenne en matière de prévention, de gestion des biodéchets ou encore de recyclage.

Depuis le début du projet, des communiqués de presse sont diffusés concernant les actions du projet LIFE. Des outils de communication destinés au grand public ont été créés et distribués. Des articles portant sur le projet sont régulièrement rédigés comme au mois de juin avec un article d'une page dans le Parlement Magazine (magazine du Parlement européen destiné aux eurodéputés). Des lettres d'information sont mises en ligne sur le site internet du SYBERT, tous les 6 mois, le plus souvent en février et en août, en version française et anglaise. Elles sont au nombre de 6 désormais.

ACTIONS C/E : *Management & suivi*

Des comités techniques (CoTec) se réunissent chaque trimestre, environ trois semaines après son échéance, pour faire le bilan de l'action. Ils réunissent principalement les services des structures participantes : SYBERT, Grand Besançon,

ADEME, Conseil départemental du Doubs, ASCOMADE, bailleurs, associations de locataires...

Un comité de pilotage (CoPil) se réunit chaque semestre, environ trois semaines après les comités techniques, afin de

dresser le bilan semestriel du projet. Il réunit les élus des structures partenaires suscitées.

Le suivi des indicateurs du projet « Waste on a diet »

	2009	2013	S1 2014	2014	S1 2015	Objectif 2016
Population	224 817	228 617	229 008	229 008	229 008	228 000
Déchets totaux (t)	119 378	97 925	50 359	107 105	50 573	
Ratio total (kg/hab/an)	531	428	220	468	221	
Ordures ménagères résiduelles (t)	48 741	36 242	17 336	35 328	17 450	35 000
Ratio OMR (kg/hab/an)	217	159	76	154	76	
métaux recyclés issus des MIOM (t)	1 358	966	415	846	418	
Collecte sélective (t)	13 449	14 331	7 160	14 691	6 973	
dont recyclé (t)	11 737	11 432	6 017	12 133	5 759	
dont valorisé énergie (t)	1 712	2 283	1 002	2 355	1 118	
dont perte dite freinte (t)	0	616	140	203	96	
Verre (t)	7 969	0	4 193	8 192	4 197	
Ratio CS + verre (kg/hab/an)	95	63	50	100	49	
Déchetterie (t)	49 219	47 352	21 670	48 894	21 953	
Ratio déchetterie (kg/hab/an)	219	207	95	214	96	
dont recyclé (t)	26 194	27 383	12 518	30 353	12 752	
dont valorisé énergie (t)	21	744	526	1 167	703	
dont traitement Déchets Dangereux (t)	175	316	58	269	141	
dont stocké Déchets Non Dangereux (t)	11 682	11 749	4 742	9 980	4 916	6000
dont stocké Inertes (t)	11 148	7 160	3 827	7 124	3 441	
Taux de valorisation matière (%)	39,59 %	40,62 %	45,96 %	48,11 %	45,73 %	55 %
Taux de valorisation énergie (%)	42,28 %	40,10 %	37,46 %	36,27 %	38,10 %	
Taux de valorisation (%)	81,87 %	80,72 %	83,42 %	84,38 %	83,83 %	
Nombre d'immeubles diagnostiqués	0	74	39	95	38	100 (total)
nombre de foyers concernés	0	3 225	1 682	3 901	1 541	
Nombre d'actions de sensibilisation (prévention) en habitat collectif	0	96	41	114	24	
détail du nombre d'habitants touchés	0	3 400	1 644	4 266	906	
Nombre de nouveaux composteurs de pied d'immeuble installés	0	75	36	56	26	
nombre de nouveaux foyers concernés	0	3 107	1 018	1 738	821	
nombre de nouveaux foyers participants	0	1 227	376	657	270	
estimation de la quantité de biodéchets détournée (t)	0	197	135	288	165	
nombre de nouveaux guides composteur	0	165	69	99	57	
nombre de nouveaux guides composteur formés	0	99	18	34	17	
Nombre de nouveaux pavillons de compostage installés	0	3	2	4	1	
nombre de nouveaux foyers concernés	0	1 650	850	1 350	300	
nombre de nouveaux foyers participants	0	186	335	544	39	
quantité de biodéchets détournée	0	25,5	25	48	38	
Nombre de composteurs accélérés installés	0	1	0	0	0	
nombre de nouveaux foyers concernés	0	200	0	0	0	
quantité de biodéchets détournée	0	1	8	15	11	
Nombre total de sites de compostage collectif	0	176	214	236	263	300 (3 types)
Nombre d'usagers de déchetterie informés	0	4 000	10 000	20 000	5 000	
Nombre de demande de badges arrivées	0	53 140	58 230	62 005	64 833	
Fréquentation	640 032	594 549	278 183	618 722	287 331	
Fréquentation des non-ménages	7 231	11 496	7 486	14 764	4 451	
Nombre de filières	15	18	18	18	18	
Quantité de déchets en déchetterie (t)	49 219	47 352	21 670	48 894	21 953	
Construction de l'installation de tri-démantèlement	0	0		1		1
Quantité d'encombrants stockés (t)	11 682	11 749		9 980	4 916	6000
Taux de valorisation hors gravats en déchetterie	68,86 %	69,98 %		75,46 %	72,68 %	85 %
Nombre d'emplois induits (équivalent temps plein)		17,87		20,87		
Coût moyen facturé par le SYBERT (€/hab)	50,88	52,99		53,09		
Coût moyen facturé par habitant par la CAGB (€/hab)	66,20	72,38		72,30		90